

Un magazine truffé d'astuces
et de bonnes idées

VISION



Dans cette édition:

■ *Trois piliers de la pension*

■ *Avantages du courtier Aquilae*

■ *Le retour du DIY*

 **AQUILAE**

édition mai 2015

- 04 | Allez visiter le PASS
- 05 | Trois piliers de la pension
- 06 | Avantages du courtier Aquilae
- 06 | Les fonds mixtes
- 07 | Bonus logement 2015
- 08 | Mythe ou vérité
- 08 | Le retour du DIY
- 09 | Réglementation cotisations sociales
- 10 | Espoirs de la Mode Belge
- 10 | Apéros un peu différents

»» VOTRE OPINION NOUS INTERESSE

Avez-vous des questions à poser ou des remarques à faire au sujet d'un article?

Ou aimeriez-vous voir un sujet spécifique traité dans une prochaine édition?

Laissez-nous le savoir par courriel via info@aquilae.be.

Avec l'appui de:



Nous visons toujours le plus haut degré de fiabilité dans nos textes. Nous ne pouvons toutefois pas être tenus responsables pour leur contenu. Vu la complexité de certains sujets, nous nous réservons en outre le droit de les traiter en général ou de manière non-exhaustive. Nous vous conseillons de présenter en personne vos situations concrètes à un de nos courtiers-membres.

© Nos articles ne peuvent être scannés, stockés numériquement, copiés, reproduits ou utilisés à des fins commerciales sans l'autorisation préalable de l'éditeur.

EDITO

Une moyenne de 10 ans de 1960 à ce jour : c'est l'augmentation de l'espérance de vie dans notre pays. Les femmes ont toujours une légère avance, mais elle ne cesse de se réduire : elles atteignent près de 83 ans, tandis que les hommes arrivent à un peu moins de 78 ans. D'ici 2060, nous devrions atteindre respectivement 89 et 86 ans.

La vie en toute autonomie à un âge avancé n'est plus une utopie, mais la demande de soins ou d'aide à la vie quotidienne augmente avec l'âge, notamment pour le ménage, les déplacements, etc.

La société peut s'efforcer de dispenser un maximum de soins à domicile ou dans un cadre de vie de remplacement, mais l'essor des flats-services d'abord, des logements assistés et d'autres logements adaptés aujourd'hui répond à un besoin déjà très concret.

Quelle que soit l'évolution ultérieure des nouvelles formes d'habitat, la demande croissante d'aide s'accompagnera certainement d'une hausse des prix. Il convient donc de s'arrêter à cet élément en temps opportun. Sur le plan financier, on peut se constituer un capital de précaution, bien sûr, mais en cas de construction ou de transformation de l'habitation, il n'est certainement pas inutile de prévoir dès à présent les possibilités d'adaptation à un changement de vie.

Un récent sondage confirme que les personnes indépendantes ont conscience de la nécessité d'accumuler pour elles-mêmes un surcroît de protection sociale. La pension complémentaire et l'assurance hospitalisation sont désormais largement généralisées (70 %), suivies par un plan de revenu garanti (59 %). Les salariés connaissent mieux les deux premières, nettement moins le dernier.

Tout le monde a pourtant intérêt à réfléchir à sa situation globale, financière et pratique, aujourd'hui et à l'avenir et, le cas échéant, à prendre les mesures appropriées.

Pour des conseils concrets personnalisés, n'hésitez pas à vous adresser à votre courtier habituel.

Votre courtier Aquilae

Le PASS, parc d'aventures scientifiques !



Le PASS est un musée original qui convie ses visiteurs à comprendre les sciences tout en s'amusant. Dans cet endroit on y joue, on y rêve, et on y découvre comment les sciences et les technologies influencent notre quotidien. Le PASS aborde aussi des enjeux scientifiques tels que le corps humain, l'eau, la robotique...

L'ambition du projet était de faciliter à tous la compréhension des phénomènes qui nous entourent et surtout de redonner le goût des sciences aux jeunes et aux adultes. Le tout de la manière la plus ludique et abordable possible.

Ce parc scientifique est situé dans le Hainaut, dans l'ancien charbonnage de Crachet, haut lieu de l'histoire industrielle. Le site a été entièrement rénové par l'architecte de renommée mondiale, Jean Nouvel. Il trouve ses fondements au début des années '90 avec l'initiative de la Région Wallonne et de l'Union Européenne. Après des débuts difficiles, le parc a gagné petit à petit en notoriété : en 2014 le site a accueilli quelque 88,500 visiteurs. Cette augmentation constante s'explique par le renouvellement des expositions, mais également par la création de nouveaux espaces acrobatiques.

Des événements sont organisés tout au long de l'année : animations ludiques, expositions interactives, ... En vous y rendant, vous pourrez également faire le plein de nature dans l'enceinte des 28 hectares de jardin. Le site est bordé d'un magnifique terril verdoyant et d'un écosystème fabuleux. Un lieu de vie très particulier qui s'est développé en quelques années sur ce «tas de cailloux» pourtant né de l'exploitation du charbon. Ce point de vue privilégié vous permettra d'apprécier la splendeur de la superbe vue sur le Borinage.

A noter aussi que le lieu dispose d'espaces modulables équipés pour accueillir vos événements privés ou professionnels. Facile d'accès et proposant un vaste parking, le cadre surprendra vos invités à coup sûr ! Ils pourront par la même occasion admirer une architecture hors du commun, rendant hommage à ces nombreux travailleurs qui ont jadis contribué à l'essor économique de cette région minière.

C'est une destination idéale pour passer une journée de détente en famille dans un lieu qui ne ressemble à aucun autre !

Le système des pensions en Belgique



La pension en Belgique repose sur trois piliers qui ont chacun des mécanismes forts différents :

1^{er} pilier :
pension légale
basée sur
le mécanisme de
la solidarité

2^{ème} pilier :
pension extra-légale
constituée via une
activité
professionnelle

3^{ème} pilier :
pension
extra-légale
constituée
en privé

Le premier pilier, c'est le système légal de la sécurité sociale. Il repose sur un mécanisme de solidarité ou répartition.

Le deuxième pilier provient des entreprises/du travail. Il s'agit d'une assurance complémentaire prise par certaines entreprises au profit de leur personnel: assurance de groupe, Engagement Individuel de Pension (E.I.P.), Assurance Dirigeant d'Entreprise (A.D.E.), « promesse de pension interne » ou encore Pension Libre Complémentaire (P.L.C.I.) souscrite par l'indépendant.

Le troisième pilier est constitué par l'assurance ou l'épargne individuelle et repose sur un mécanisme de capitalisation. Il s'agit en fait des assurances « Epargne à long terme » et « Epargne Pension ».

On parle de plus en plus, notamment dans la presse, du quatrième pilier. Il s'agit là de tous les autres véhicules de financement de la pension qui ne bénéficient pas nécessairement d'incitants fiscaux. Ce dernier pilier est souvent appelé le pilier de la « pension libre ». Il s'agit notamment des placements immobiliers ou encore de l'épargne ne figurant pas dans les 2^{ème} et 3^{ème} piliers et ne bénéficiant pas d'avantages fiscaux.

Dans le système de **répartition** (1^{er} pilier), ce sont les actifs d'aujourd'hui qui financent les retraites d'aujourd'hui. Il n'y a donc aucune constitution de réserves. Le système présente quelques failles : l'allongement de la vie humaine (espérance de vie), le vieillissement de la population (pyramide des âges) et la maturation des systèmes de pensions (papy-boom). En effet, de moins en moins de personnes actives cotisent pour de plus en plus de pensionnés.

Dans le système de **capitalisation** (2^{ème} et 3^{ème} pilier), chacun se constitue une réserve personnelle par les cotisations de son employeur et de lui-même. Celles-ci sont capitalisées et restituées aux bénéficiaires désignés dans les contrats. Par conséquent, chacun met de côté pour sa propre pension.

Les dernières actualités en la matière nous confrontent dans l'idée que le 1^{er} pilier à lui seul ne suffira pas. Il est donc indispensable de recourir aux possibilités des 2^{ème} et 3^{ème} piliers.

Votre courtier Aquilae est là comme guide expérimenté.

Pourquoi choisir votre courtier Aquilae ?



Votre courtier Aquilae est indépendant tant en assurances qu'en conseils financiers. Et cela vous apporte de nombreux avantages :

	Votre courtier Aquilae	Bancassurances mono-compagnie	Assureurs directs - Internet
Conseils personnalisés	✓	?	✗
Plusieurs compagnies sous le même toit	✓	✗	✗
Défense de vos intérêts en cas de litige avec une compagnie	✓	?	✗
Un seul interlocuteur de confiance en permanence	✓	✗	✗
Disponibilité, accessibilité et proximité	✓	?	?
Relation à long terme, pérennité	✓	?	?
Aide sur-mesure en cas de sinistre	✓	✗	✗
Planification de votre futur	✓	?	?

Les fonds flexibles, une réponse à la volatilité des marchés



Plus les marchés sont volatils moins il est aisé de prendre la bonne décision au bon moment. Les investisseurs doivent pouvoir maîtriser leurs émotions pour «acheter bas et vendre haut».

La gestion mixte permet de répartir les positions du fonds parmi plusieurs classes d'actifs: actions, obligations, liquidités, etc. Un fonds mixte répond ainsi déjà aux critères de diversification.

En fonction du comportement des bourses, les fonds mixtes flexibles peuvent modifier leur allocation d'actifs. Autrement dit, ils adaptent leurs positions en actions ou obligations afin de **réduire ou augmenter leur exposition aux variations des marchés**. Cette flexibilité est très appréciée durant les périodes de crise.



Le bonus logement

Qu'est-ce que le bonus logement ?

Le bonus logement est une réduction d'impôt accordée aux personnes ayant souscrit un emprunt hypothécaire pour acheter ou faire construire leur habitation. Plusieurs conditions doivent-être remplies pour en bénéficier.

1. Cette habitation doit être unique et propre. Pas question donc d'en bénéficier lors de l'achat d'une résidence secondaire ou d'une habitation destinée à la location.
2. Le crédit doit porter sur l'achat, la construction ou la rénovation d'une habitation.
3. La durée du crédit doit être au minimum 10 ans.
4. Le crédit doit être garanti par une inscription hypothécaire.

Si toutes ces conditions sont remplies, vous pourrez bénéficier d'une réduction d'impôt pour les intérêts et l'amortissement du capital de votre emprunt hypothécaire, ainsi que pour la prime d'assurance vie qui sert exclusivement à la garantie de votre emprunt hypothécaire.

Qu'en est-il pour le refinancement ou la révision d'un crédit hypothécaire existant ?

Que vous procédiez au refinancement ou à la révision du taux de votre crédit hypothécaire, vous conservez les avantages liés à votre emprunt hypothécaire d'origine. Si vous révisiez votre emprunt hypothécaire en 2015, vous aurez toujours droit aux modalités du bonus logement «ancienne mouture» (valide jusqu'au 31/12/2014). C'est la date de l'acte authentique d'origine qui est déterminante pour définir le régime du bonus logement auquel vous avez droit.

Les Mythes de l'Assurance

Après un accident, prendre des nouvelles d'un tiers blessé est considéré comme une reconnaissance de responsabilité.

C'est totalement FAUX et infondé !

Rien n'empêche de s'inquiéter du sort de quelqu'un qui est blessé, qu'il soit ou non responsable de l'accident. Jamais votre compagnie d'assurances ou même un juge ne vous le reprocheront.

N'hésitez pas à interroger votre courtier Aquilae en cas de doute.

Si je prête mon véhicule à quelqu'un, il ne sera pas assuré.

C'est FAUX.

Seul un véhicule volé n'est pas assuré. Pour le reste tout conducteur sera assuré s'il conduit votre véhicule avec votre consentement. Attention toutefois à la notion de «conducteur habituel», mais qui est peu pertinente en cas de prêt, et aux éventuelles conduites exclusives (qui induiront l'application d'une franchise en cas de sinistre causé par une autre personne que le conducteur désigné).

Do It Yourself Quand la couture (re)devient tendance



WELCOME
to the machine

Crafty Bitches, c'est un blog avec du DIY dedans, de la couture, des morceaux de vintage et plein d'autres saletés.



Avec la cuisine, la couture constitue une activité à la mode ces derniers temps. En plus de permettre l'expression de sa créativité, elle induit une réduction du budget vêtement non négligeable, et surtout la certitude de porter des pièces uniques.

Une recherche sur internet permettra à chacun de trouver un nombre incalculable de blogs qui vous donnent toutes les ficelles pour démarrer ou pour vous perfectionner.

Parmi ceux-ci nous avons épinglé pour vous www.craftybitches.fr et couture-et-turbulences.fr qui sont riches en conseils et en idées, et accessibles aux débutant(e)s (mais pas uniquement).

Pensez également à vous renseigner à proximité de chez vous. De nombreuses merceries jouent la carte participative et proposent des cours collectifs. Vous aurez même la possibilité de réaliser vos pièces en magasin, pouvant ainsi compter sur une aide précieuse si votre création tourne en épingle...
A vos machines !

Nouveau mode de calcul pour les cotisations sociales

En vue d'uniformiser la situation fiscale et sociale des travailleurs indépendants à leur situation économique propre, un nouveau mode de calcul était en réflexion depuis quelques années. Ce nouveau mode de calcul est mis en application depuis le 1^{er} janvier 2015.

L'ancienne méthode avait pour base les revenus de la troisième année précédant celle pour laquelle les cotisations étaient dues. Cette situation pouvant être biaisée par les nombreux changements dans la situation économique de l'indépendant en fonction de son flux d'affaires entre l'année «A» et l'année «A-3», le nouveau mode de calcul devrait donc permettre d'optimiser les cotisations du travailleur indépendant.

L'adaptation se fera en deux phases :

- Premièrement une cotisation provisoire sera perçue sur base de l'année A-3 (soit sur la base des revenus professionnels de 2012 pour l'année 2015)
- Ensuite dès les revenus de 2015 fixés et communiqués à l'administration fiscale, un décompte final des cotisations sociales dues sera établi.

3 modes de fonctionnement

Le travailleur indépendant dispose de trois moyens différents :

1. Ne pas apporter de changement et conserver l'ancien mode de calcul, soit sur base de «A-3».
2. Augmenter le montant des cotisations sociales versées, en cas de flux d'affaires plus important et donc de revenus estimés en croissance pour l'année en cours.
3. Diminuer le montant des cotisations sociales en cas de flux d'affaires inférieur aux années précédentes et donc de revenus estimés en décroissance pour l'année en cours.

En tous cas le travailleur devrait procéder à une estimation proche de la réalité car au moment du décompte final, les cotisations sociales seront dues sur base du revenu réel de l'année en cours.

Du point de vue assurance, une attention particulière doit être accordée au contrat de type Pension Libre Complémentaire pour Indépendant (PLCI) car le calcul de l'optimisation fiscale est en partie basée sur les cotisations sociales payées par l'indépendant.

Un rendez-vous avec votre courtier en fin d'année est idéal afin de vérifier si vous faites le plein au niveau des avantages fiscaux.

Deux jeunes espoirs de la Mode Belge



«Déborah Courtoy» pour Déborah Courtoy et «R+HUBERTY» pour Robin Huberty. A respectivement 26 et 25 ans, ces deux jeunes stylistes Luxembourgeois possèdent déjà leur propre label de mode. Mais par des chemins différents.

A la fin de son cursus scolaire, Déborah s'envole vers Londres. Elle y travaille pour des stylistes renommés. Fin 2011, elle décide de réaliser ses propres créations. Peu de temps après le début de ses activités, deux stars anglaises défilent avec une robe Déborah Courtoy. C'est le déclic: Déborah revient en Belgique et ouvre en janvier 2015 sa boutique à la galerie Louise à Bruxelles (www.deborahcourtoy.com).

Après avoir effectué un stage chez un styliste belge renommé, Robin crée sa première collection, retenant l'attention des connaisseurs du secteur. «R+HUBERTY» ([//robinhuberty.com](http://robinhuberty.com)) est un label de mode masculine, proposant des vêtements d'un style structuré, fabriqués à la main et en Belgique. Ses créations sont disponibles chez STIJL MEN (www.stijl.be), rue Dansaert à Bruxelles.

Audace et courage: les deux éléments clés de leur réussite. Et si ce n'était qu'un début ?

Vous avez dit apéros urbains ?

Simplicité, proximité, sportivité et convivialité sont les valeurs promues par ce concept ! Quoi de mieux que de se retrouver entre amis autour d'un verre profitant des derniers rayons du soleil en un début de soirée d'été, tout en écoutant une chouette musique ? Rassembler les riverains en toute convivialité afin de retrouver une ambiance de proximité à l'effigie d'un petit village dans une grande ville, est le point de départ de ce projet.

Franc succès rencontré par ce concept à l'origine Bruxellois, il a entre-temps voyagé et se retrouve dans de nombreuses autres villes comme Liège, Mons et Namur afin d'être reconduit d'année en année. Le but étant de découvrir ou redécouvrir des lieux cultes et sympathiques dans sa propre ville.

L'agenda de l'été ? Découvrez-le sur les pages Facebook de ces associations :

- Bruxelles : « apérosurbains »
- Liège : « aperoliègeofficiel »
- Mons : « Les.Aperos.Montois »
- Namur : « apéros.namurois »



»»» Le réseau Aquilae

Vous trouverez toutes les coordonnées de nos bureaux-membres sur www.aquilae.be